des Princes ege. Février. 1752. les fins auxquelles cette Marine peut être destinée, entrent aussi dans l'objet des spéculations des mêmes Politiques. Mais ces idées d'une partie du public ne paroissent pas faire une grande impression sur l'esprit de ceux qui connoissent la véritable situation des affaires: Car, quoi qu'on en dile, les Ambassadeurs de France & d'Espagne se présentent toûjours sur le même pied que cidevant à la Cour, & y sont toûjours traités avec beaucoup d'égard. Cependant il est de l'affaire de la restitution ou dédommagement des prises illégirimes faites par les sujets d'Espagne & d'Angleterre, qu'elle occupe actuellement les deux Cours. Celle - ci fait monter à cent mille livres sterlings la somme qu'elle prétend pour dédommager les propriétaires dont les Vaisseaux ont été pris par les Armateurs & Garde - Côtes Espagnols en Amérique. Comme les Anglois y ont retenu, par provision, un Vaisseau de guerre Espagnol appellé le Conquérant & quelques autres Navires de la même Nation, on prétend qu'ils ne seront restitués que sous la condition que l'on vient de dire.

III. Le 30. de Décembre deux Couriers sont arrivés à Londres, apportant l'affligeante nouvelle de la mort de la Reine de Dannemarc; mort que nous rapporterons à la fin de ce Journal. Le Roi en est pénétré de la plus vive douleur. La Cour qui venoit de quitter le grand deuil pour le seu Prince Stadhouder des Provinces-Unies, y est tentré le 9. Janvier à cette occasion. Ces deuils successifs, quoi qu'absolument nécessaires, ne sont pas l'affaire des manusactures.

IV. Les séances des deux Chambres du Parlement ne nous présentent de remarque, depuis ce qui en est rapporté dans notre dernier Journal,